

# Lettre ouverte à Mme Moncond'huy et à l'équipe municipale

Mme Moncond'huy, vous avez dit récemment qu'à Poitiers en matière d'aménagement cyclable on parlait de très loin. Pour beaucoup de poitevins vous voulez surtout aller trop loin, trop vite.

Ce que vous avez décidé de faire subir à ce quartier, à ses habitants et à ses commerces est inadmissible et nous ne l'acceptons pas. Pour satisfaire une minorité de poitevins, dont les associations de cyclistes et une partie de votre électorat vous avez délibérément choisi, sans concertation, de sacrifier les arbres et les stationnement de la rue et donc le cadre et le confort de vie des habitants ainsi que la santé des commerces.

Et ceci pour implanter une piste cyclable mal adaptée aux zones urbaines et qui va présenter des risques importants pour les cyclistes et pour les piétons, notamment du fait des trop nombreuses interruptions de la piste (intersections, sorties de cours et de garages, passages piétons). Et le faubourg du pont-neuf en compte une cinquantaine (sur 1,4 km).

Le projet initialement présenté proposait une piste cyclable avec maintien d'une partie des stationnements pour la partie basse et un plan de travaux en circulation alternée, et une piste montante pour la partie haute. Ceci impactait modérément la vie des riverains et ne compromettait pas le devenir des commerces. Le faubourg paraissait encore promis à un bel avenir. Mais ce projet a été plusieurs fois modifié sans prendre en considération l'avis des acteurs locaux.

## Les stationnements

Avec la suppression des trois quarts des stationnements ce ne sont pas seulement les riverains qui n'ont pas d'autre choix que de se garer dans la rue qui vont en subir les conséquences, mais aussi les commerces dont les clients ne pourront plus s'arrêter et tous les intervenants à domicile (artisans, infirmières, services médico-sociaux, portage de repas...).

La difficulté pour les riverains à trouver une place, parfois à plusieurs centaines de mètres de leur domicile sera encore accrue pour les personnes à mobilité réduite, âgées ou handicapées.

Vous avez dit récemment sur France Bleu Poitou qu'au pont neuf vous compensiez à plus de la moitié les places perdues.

C'est faux et tout le quartier va être impacté par le report du stationnement résidentiel vers les rues adjacentes déjà saturées et vos poches de stationnement ne sont qu'un leurre.

Vous avez dit que des places de stationnement étaient disponibles à la ligue de l'enseignement mais que vous n'aviez pas de demande pour les utiliser. Si vous voulez comprendre pourquoi nous vous invitons à faire le trajet (minimum 400 m à partir du faubourg) en montant la rue de la chatonnerie...C'est sportif et pas fait pour tout le monde. Le parking à l'entrée du confort moderne a été annoncé à 7 ou 8 places en avril puis il est passé à 10, 12, 15 et dernièrement 20 places.

Et les quelques places de stationnement minute seront nettement insuffisantes pour répondre à la demande, sans parler des jours d'enterrement à l'église St Paul.

Comme vous, nous non plus, habitants du Pont-Neuf, ne souhaitons pas que ce soit « *simplement un quartier que l'on traverse* ». Mais pour cela on doit pouvoir s'y arrêter, quelque soit son mode de déplacement, pour faire des achats, y travailler ou passer voir de la famille ou des amis.

Sur ce projet vous êtes aussi à plusieurs titres en contradiction avec vos valeurs, vos objectifs et vos déclarations.

## Les arbres

D'abord en abattant des arbres en bonne santé alors qu'avant d'en planter il est préconisé de conserver l'existant (voir le plan Canopée de grand Poitiers – l'ADEME – CEREMA). Aujourd'hui les arbres sont unanimement reconnus pour lutter contre le réchauffement climatique en ville et selon la charte de l'environnement : « Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement » et c'est ce que nous faisons. Le succès des pétitions pour sauver les arbres du pont-neuf témoigne de l'intérêt et de l'attachement des habitants à leur quartier et à cette rue et de leur refus de la voir se transformer en un espace minéral et déshumanisé.

Il y a quelques années, à Beaulieu, on a vu les militants écologistes s'enchaîner aux arbres pour ne pas qu'on les abatte. Aujourd'hui c'est vous qui tenez la tronçonneuse. Allons nous être obligés d'entrer en désobéissance civile et de nous transformer en écoterroristes en opposition à une municipalité écologiste ?

## Les arrêts de bus

Vous êtes aussi en contradiction par la suppression de deux arrêts de bus sur cinq alors que vous annoncez vouloir développer l'offre de transport public en direction des zones d'activité et que c'est aussi ce que les poitevins demandent (voir les résultats de l'expérience « le mois sans voiture »). Ce que les poitevins réclament ce n'est pas des pistes cyclables, c'est un service de bus mieux adapté aux besoins du plus grand nombre. Les alternatives à la voiture, ce sont la marche à pied et les transports en commun, bien avant le vélo que tout le monde ne peut pas pratiquer.

## La concertation

Vous dites aussi avoir écouté les habitants et tenu compte de leur avis, notamment sur l'abandon du sens unique pour la partie basse. Si vous y avez renoncé, ce n'est pas pour donner raison aux commerçants qui n'en voulaient pas, mais parce que vous vous êtes rendu compte, et vous l'avez vous-même reconnu lors d'une réunion publique, que vous n'aviez pas imaginé, je vous cite, le bazar que ça allait créer dans la quartier. En laissant le double sens mais en supprimant les stationnements, la punition est la même pour les commerçants. Ne seriez-vous pas un peu rancunière, Mme Moncod'huy ?

Le comité de pilotage n'a jamais été un lieu de partage de décisions, tout au plus de quelques ajustements à la marge. Les commerçants y ont été conviés tardivement, d'autres pas du tout. Et le comité de quartier n'est pas mandaté pour représenter l'ensemble des habitants du quartier. Si deux de ses membres sont présent au comité de pilotage, ils n'ont qu'un rôle purement consultatif et pas du tout celui que vous leur prêtez aujourd'hui de participer à l'arbitrage au sein des instances décisionnaires.

## Conclusion

On pensait que l'écologie et la transition écologique avaient une dimension humaine et sociale.

La rue des joncs, la cité des 7 villes à Bellejouane, et maintenant la rue de la cathédrale et le Pont-Neuf. Vous êtes maltraitants avec une partie de vos administrés dont certains ont pourtant été, ne l'oubliez pas, vos électeurs.

En 2020, dans votre programme électoral vous nous promettiez de pouvoir « reprendre la main sur notre avenir » et vous proposiez même d'instaurer un « référendum d'initiative locale ». Mais trois ans plus tard, ni le passage à 30 km/h qui concerne pourtant une majorité de poitevins, ni les projets engagés dans différents quartiers n'ont fait l'objet d'une telle consultation ni même le plus souvent de la moindre concertation.

Nous réaffirmons notre soutien à la sécurisation de la pratique du vélo ainsi qu'à de futurs aménagements, mais a-t-on réellement besoin d'une piste cyclable de 3,50 mètres de large (plus qu'une voie de circulation automobile) pour améliorer le confort et la sécurité des cyclistes ? Voilà la question qu'il faut poser.

Selon la fiche N° 3 du CEREMA intitulée « La concertation citoyenne dans l'élaboration des plans de déplacement urbain », les réunions publiques d'information représentent le degré zéro de la concertation.

La coconstruction que vous revendiquez pourtant, nous l'appelons de nos vœux et c'est pourquoi voulons un moratoire et nous vous demandons la création d'un véritable groupe de travail incluant tous les acteurs locaux : les habitants et les associations du quartier pour discuter, au-delà du projet du pont neuf, de tout le plan de circulation de Poitiers Est.

Laissez nous nos arbres  
Laissez nous nos stationnements  
Laissez nous nos commerces  
Laissez nous vivre

Merci.